

## **Communiqué du 20 avril 2020**

Le président de la République a prolongé la période de confinement jusqu'au 11 mai 2020.

Ce communiqué précise les éléments parus dans le communiqué du 31 mars 2020 concernant la monte 2020 perturbé à cause de l'épidémie de Covid-19.

### **Reprise de l'activité insémination artificielle à domicile :**

Le GIP cheval breton en reprendra la reprise de l'activité en insémination artificielle à domicile avec synchronisation de chaleurs selon les modalités suivantes :

- **A partir du 4 mai :**
  - o Pour Lucie MARIN, l'ordre des tournées devient : St Aubin (du 4 mai au 8 mai), Bégard Callac (du 11 mai au 15 mai), puis Loudéac (du 18 au 22 mai)
  - o Pour Samuel LE GOFF, l'ordre des tournées devient Lorient (du 4 mai au 8 mai), Finistère Sud (du 11 mai au 15 mai), et Vannes (du 18 au 22 mai)
- **A partir du 11 mai :**
  - o Pour Didier LE BEC, l'ordre des tournées devient : St Pol (du 11 mai au 15 mai) puis St Renan (du 18 au 22 mai), Monts d'Arrée (du 25 au 29 mai)

### **Reprise de l'activité insémination artificielle sur site dans le Finistère Nord**

Reprise d'une activité insémination artificielle en rassemblement sur le Finistère Nord dans les prochains jours. Plus de précisions à venir.

### **Activité au haras de Lamballe pour l'accueil de juments sur site**

Cf communiqué du 31 mars 2020

### **Constats de gestation chez les privés :**

La reprise des constats de gestation chez les privés se fera à partir du 11 mai 2020.

### **Expédition des doses fraîches :**

Reprise des envois possibles à partir du 4 mai 2020 si les entreprises de transport fonctionnent correctement avec tous les étalons disponibles en transport (cf brochure 2020).

### **Expédition des doses congelées :**

A la date du 20 avril 2020, les envois via EUROGEN sont toujours possibles.